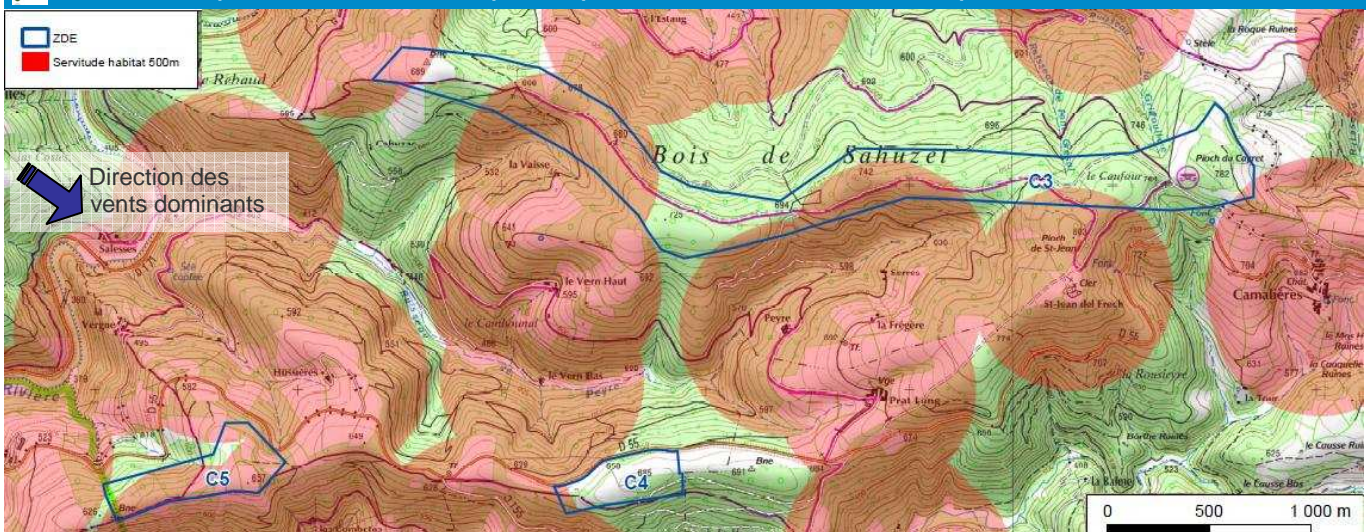


Zones d'implantation validées par la préfecture et scénario d'implantation



Données du projet

- ❖ Bois du Sahuzet ; unité paysagère des monts de Lacaune.
- ❖ Nombre d'éoliennes : entre 7 et 11 de 2,3 à 3 MW de puissance
- ❖ Puissance totale : entre 16,1 et 33 MW
- ❖ Hauteur max. des éoliennes : 120m en bout de pôle
- ❖ Raccordement RTE : poste de Luzières 1 (10km) à l'étude
- ❖ Surface à défricher et à reboiser : 1 Ha (0,1Ha/éolienne)
- ❖ Zone ZNIEFF 1 ; sensibilité avifaune ; zone forestière (résineux)
- ❖ 20 000 tonnes de CO₂ évitées par an
- ❖ 20 000 personnes alimentées, chauffage inclus

Photomontage depuis La Stèle



Calendrier du projet

- ❖ Délibération favorable de la mairie - 19 sept 09
- ❖ Réunion avec le **pôle éolien** 20 nov. 09 (présentation du projet éolien aux administrations) : avis positif des membres
- ❖ Validation ZDE par le préfet – 15 déc. 09
- ❖ Réunion et accords propriétaires (oct. 09 à fév. 2010)
- ❖ Début étude d'impact (fév. 2010)
 - Installation d'un **mât de mesures** de vent au Puech du Cayret (déclaration préalable déposée, 1 an d'étude)
 - Etudes **avifaunes, chiroptères, paysagères**
 - Etudes **acoustiques**
 - Etudes **techniques** (accès, matériel, raccordement)
- ❖ RAZ Energie et Entreprises BTP locales
- ❖ Fin étude d'impact : hiver 2010/2011
- ❖ Réunion d'informations des riverains et du public : hiver 2010
- ❖ Dépôt du **permis de construire** (1^{er} semestre 2011)
- ❖ Enquête publique avec présence d'un commissaire-enquêteur (2^{ème} semestre 2011)
- ❖ Obtention du permis de construire, fin 2011 début 2012.
- ❖ Achat des machines et demande de raccordement au réseau électrique (1^{er} semestre 2012)
- ❖ Début du chantier de construction (2eme semestre 2012).

A propos de RAZ Energie

RAZ Energie développe, réalise et exploite des parcs éoliens, des centrales solaires et des chaufferies biomasse dans le Sud Ouest de la France.

Nous sommes une filiale du groupe SAMFI-INVEST, une société d'investissement française au capital de 30M€ possédant 8 parcs en exploitation.

Avancement et organisation

- ❖ Création d'un **comité de suivi**
- ❖ Démarche de **concertation** notamment via des associations (ex. Vallée du Gijou)
- ❖ Engagement pour un partenariat avec **Eole Lien** : possibilité d'acquérir 1 ou 2 éoliennes du parc
- ❖ Participation via les mesures d'accompagnement à la **réalisation de projets** communaux ou intercommunaux **concernant un aménagement durable du territoire**